

La Serbie et le Monténégro se sont pour leur part regroupés en une nouvelle "république fédérative de Yougoslavie" avec la prétention d'être l'Etat "continuateur" de la défunte République fédérative socialiste de Yougoslavie. Cette prétention a été rejetée par le Canada comme par les anciens Etats membres de la R.S.F.Y. et par la grande majorité des autres Etats membres des Nations-Unies. Le Canada, qui a une politique de reconnaître des Etats et non des gouvernements, a maintenu entre-temps ses relations diplomatiques avec Belgrade sans préjuger du statut définitif de la Yougoslavie(Serbie et Monténégro), Etat successeur avec d'autres de la R.F.S.Y.;

La nouvelle fédération yougoslave ne pouvant prétendre assurer la continuation de la défunte R.F.S.Y., le Canada a appuyé la résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies prise le 23 septembre, sur recommandation du Conseil de Sécurité, suspendant la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) des travaux de l'Assemblée Générale et l'enjoignant à poser sa candidature à l'O.N.U.; Semblable suspension a déjà été imitée depuis à l'O.A.C.I. et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, et pourrait bien être suivie de nombreuses autres dans les différents organes subsidiaires, institutions spécialisés et organisations internationales où la Yougoslavie(Serbie et Montenegro) estime pouvoir occuper le siege de l'ancienne R.F.S.Y.; La Yougoslavie(Serbie et Monténégro) a, du reste, annoncé vouloir demander a la Cour Internationale de Justice son avis sur la légitimité de ses prétentions de "continuer" la personnalité légale de la défunte R.F.S.Y.

E) LA TCHECOSLOVAQUIE

L'ancienne Tchécoslovaquie socialiste s'est d'abord transformée en une République fédérative tchèque et slovaque. Les Parlements(Conseils Nationaux) des deux Républiques se sont depuis entendus sur une séparation à l'amiable pour le 1 janvier 1993. Prague et Bratislava négocient actuellement une union douanière et monétaire. Bien qu'il ne nous appartienne pas de spéculer sur l'avenir de la République fédérative, il est probable que sa dislocation dans les faits entrainerait des problèmes de succession d'Etat similaires à ceux évoqués plus haut.